



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 04 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le quatre février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, Mme FALXA Odile, M. GOICOCHEA Iñaki, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Étaient excusés : Mme AYÇAGUER Elorri, M. DACHAGUER Peio, M. HEGUY Antton, M. IRIART Jean Claude.

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme FALXA Odile

Date convocation : 31 janvier 2025

Date d'affichage : 31 janvier 2025

DECISION 3 : DEMANDE DE SUBVENTION FEDER POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION DE LA MAISON ARROSATEGIA

(Nomenclature 7.10)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de reconversion de la maison Arrosategia, de création d'espaces publics en lien avec les écoles et de construction d'un fronton.

Il précise à l'assemblée que les financements du projet de réhabilitation de la maison Arrosategia seront différents de la création des espaces publics en lien avec les écoles et de la construction du fronton.

Il propose à l'assemblée de solliciter une subvention européenne FEDER 2021-2027 « Rénovation énergétique globale, performante et bas carbone des bâtiments tertiaires publics » pour le projet de rénovation énergétique de la maison Arrosategia.

Monsieur le Maire indique que le montant estimatif du projet s'élève à 1 341 456.50 euros HT.

Il propose le plan de financement prévisionnel suivant :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT EN HT	RECETTES	MONTANT	%
Etudes	34 955.00 €	FEDER 2021-2027	500 000.00 €	40%
Maîtrise d'œuvre	120 348.50 €	Fonds vert 2025	380 820.00 €	30%
		CAPB – Fonds de concours Enveloppe du pôle et forfait communal	105 645.92 €	8 %
SOUS TOTAL ETUDES / HONORAIRES	155 303.50 €	SOUS TOTAL AIDES PUBLIQUES	986 465.92 €	79 %
Travaux rénovation énergétique maison Arrosategia	976 469.00 €	Emprunt	200 000.00 €	16 %
Frais annexes	117 153.00 €	Fonds propres	62 459.58 €	5 %
SOUS TOTAL TRAVAUX	1 093 622.00 €	SOUS TOTAL PART DE LA COLLECTIVITE	262 459.58 €	21 %
TOTAL	1 248 925.50 €	TOTAL	1 248 925.50 €	100 %

Monsieur le Maire propose de solliciter le maximum de subventions au titre de l'appel à projets FEDER 2021-2027 « Rénovation énergétique globale, performante et bas carbone des bâtiments tertiaires publics », du fonds vert, de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et des autres organismes financeurs.

Oùï l'exposé du maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- APPROUVE le projet de rénovation de la maison Arrosategia présenté,
- APPROUVE le montant des travaux estimé à 1 248 925.50 euros HT,
- APPROUVE le plan de financement proposé,
- SOLLICITE des subventions au titre de l'appel à projets FEDER 2021-2027 « Rénovation énergétique globale, performante et bas carbone des bâtiments tertiaires publics », du fonds vert, de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et des autres organismes financeurs.
- PREVOIT les crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération au budget de la commune,
- AUTORISE le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 04 février 2024

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 10/02/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 10/02/2025